

## Rapport sur les obligations durables

# 2019



## Table des matières

- 3 Un mot de notre trésorier
- 4 Sommaire du Cadre de référence
- 5 Sommaire des émissions
- 6 Utilisation des fonds et impacts
- 7 Exemples de projets
- 8 Hypothèses clés
- 8 Évaluation après émission

# Un mot de notre trésorier

Depuis sa création en 1859, la Banque Nationale du Canada a toujours eu un vif désir de participer à la croissance et au progrès de la collectivité. La Banque s'engage à répondre efficacement aux attentes de ses parties prenantes et à établir des relations durables avec celles-ci.



La Banque Nationale du Canada (« BNC » ou la « Banque ») a émis quatre obligations durables depuis la mise en place de son Cadre de référence des obligations durables lancé en septembre 2018. Les fonds amassés grâce à ces obligations ont été utilisés pour financer ou refinancer, en totalité ou en partie, des projets ou des entreprises admissibles qui contribuent de façon crédible aux objectifs de protection de l'environnement ou qui cherchent à obtenir des résultats socioéconomiques positifs pour les populations visées. Chacun de ces projets a pour but d'atteindre les objectifs suivants: mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes; assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage pour tous; assurer à tous un accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne ainsi que prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Ce rapport a pour but de présenter un aperçu des émissions d'obligations durables de la Banque, de même que les projets et les entreprises admissibles ainsi que les indicateurs d'impact s'y rattachant. Ceci témoigne de l'engagement de la Banque Nationale à l'égard du financement de projets sociaux et environnementaux, de même que sa volonté d'avoir un impact positif dans la vie des gens.

Jean-Sébastien Gagné

## Vue d'ensemble au 31 décembre 2019

	Énergie renouvelable	Logement abordable et accès aux services de base et essentiels	TOTAL
Montant total des fonds alloués aux actifs ou aux entreprises admissibles	751 764 329 \$	443 139 671 \$	1 194 904 000 \$
Allocation des fonds (%)	63%	37%	100%
Montant total des fonds non alloués	0	0	0
Montant total des obligations durables en circulation, équivalent en CAD			1 194 904 000 \$

Conformément aux engagements de la Banque à allouer l'ensemble des fonds sur une période de 18 mois, la totalité du produit provenant de l'émission des obligations durables de la BNC a été alloué aux actifs ou aux entreprises admissibles à l'émission et demeure alloué en totalité en date du 31 décembre 2019.

La Banque confirme que l'utilisation des fonds des obligations durables est conforme au Cadre de référence des obligations durables BNC.

Au cours de 2019, la BNC a émis des obligations durables destinées à financer des projets qui contribuent aux Objectifs de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies (ODD ONU).



# Sommaire du Cadre de référence

Dans le but d'émettre des obligations durables, la BNC a développé le Cadre de référence suivant, qui prend en compte les quatre composantes clés des lignes directrices applicables aux obligations durables de l'ICMA<sup>1</sup> ainsi que les recommandations sur les revues externes et le rapport d'impact :

## 1. Utilisation des fonds

- > Énergie renouvelable
- > Bâtiments durables
- > Transport à faible teneur en carbone
- > Logement abordable
- > Accès aux services de base et essentiels

## 2. Processus de sélection et d'évaluation des projets

- > Les membres de l'unité d'affaires de la BNC sont responsables de l'identification et de l'évaluation des projets et entreprises potentiellement admissibles.
- > La BNC a établi un Comité des obligations durables (le « COD ») qui a la responsabilité de l'examen et de la sélection finale des prêts et des investissements qui pourront être acceptés comme entreprises ou projets admissibles.
- > Le COD a le pouvoir de décision en dernier ressort sur la sélection des projets et l'allocation du produit des obligations durables BNC.

## 3. Gestion des fonds

- > La BNC établira un Registre des obligations durables en relation avec les obligations durables émises par la BNC aux fins de l'inscription des entreprises et des projets admissibles et de l'allocation du produit net des obligations durables aux entreprises et projets admissibles.
- > La BNC a l'intention de maintenir un montant global d'actifs se rapportant aux entreprises et projets admissibles au moins égal à la somme du produit net

de toutes les obligations durables BNC simultanément en circulation.

- > Toute portion du produit net des obligations durables qui n'a pas été allouée aux actifs se rapportant à des entreprises ou des projets admissibles dans le registre des obligations durables sera allouée conformément aux activités normales de gestion des liquidités de la BNC.

## 4. Rapport

- > Le Rapport sur les obligations durables BNC sera mis à jour chaque année jusqu'à l'allocation complète des fonds, et par la suite, selon les besoins en cas de nouveaux développements.
- > Le Rapport sur les obligations durables BNC contiendra au minimum les renseignements suivants :
  - La confirmation que l'utilisation du produit de l'obligation durable est conforme au Cadre de référence des obligations durables BNC
  - Le montant du produit de l'émission alloué à chaque catégorie admissible
  - Pour chaque catégorie admissible, un ou plusieurs exemples d'entreprises ou de projets admissibles financés, en totalité ou en partie, par le produit obtenu de l'émission d'obligations durables, y compris leurs renseignements généraux (brève description, lieu, degré d'avancement – construction ou exploitation)
  - Le solde du produit net non alloué
  - Des éléments pour le rapport d'impact



Vigeo Eiris a été mandaté pour délivrer une opinion indépendante au sujet du degré de prise en compte des impacts et des facteurs de durabilité dans la conception et la gestion du « Cadre de référence des obligations durables » daté du 26 septembre 2018 (« le Cadre ») créé par la Banque Nationale du Canada (« l'Émetteur ») pour régir les potentielles émissions d'obligations durables.

### Sommaire de l'opinion de Vigeo Eiris

Vigeo Eiris considère que le Cadre de référence des obligations durables de la Banque Nationale du Canada est aligné avec les lignes directrices d'application volontaire des Principes applicables aux obligations vertes et aux obligations sociales. Nous exprimons, au global, une assurance raisonnable (notre plus haut niveau d'assurance) sur les engagements de l'Émetteur et sur la contribution des Obligations au développement durable.

<sup>1</sup> International Capital Markets Association, *Sustainability Bond Guidelines*, publié en juin 2018.  
<https://www.icmagroup.org/green-social-and-sustainability-bonds/sustainability-bond-guidelines-sbg/>

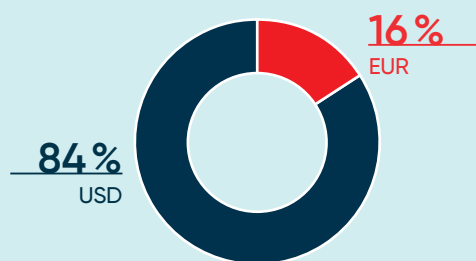
# Sommaire des émissions

(au 31 déc. 2019)

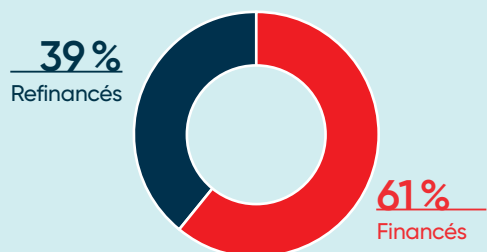
## Obligations durables émises par la Banque Nationale du Canada

	Date d'émission	Devise	Terme	Montant émis (équivalent en CAD)	ISIN
<i>EUR 40M 12y CMS1010 Senior Notes</i>	20 février 2019	EUR	12 ans	59 797 000 \$	XS1953930283
<i>EUR 50M 15y CMS1010 Senior Notes</i>	1 <sup>er</sup> avril 2019	EUR	15 ans	75 375 000 \$	XS1964559576
<i>EUR 40M 15y Steepener Senior Notes</i>	24 mai 2019	EUR	15 ans	60 432 000 \$	XS1999877043
<i>USD 750,000,000 2.15% Series B Medium-Term Sustainable Notes</i>	9 octobre 2019	USD	3 ans	999 300 000 \$	144A: US63307CAG69 Reg S: US63307DAG43

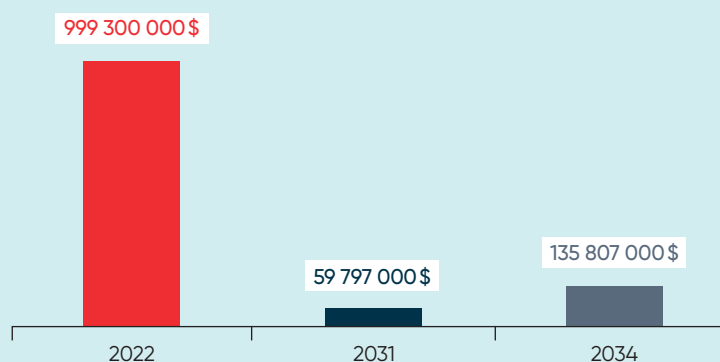
Distribution des obligations durables  
par devise  
(au 31 déc. 2019)



Projets ou entreprises admissibles  
financés c. refinancés  
(au 31 déc. 2019)

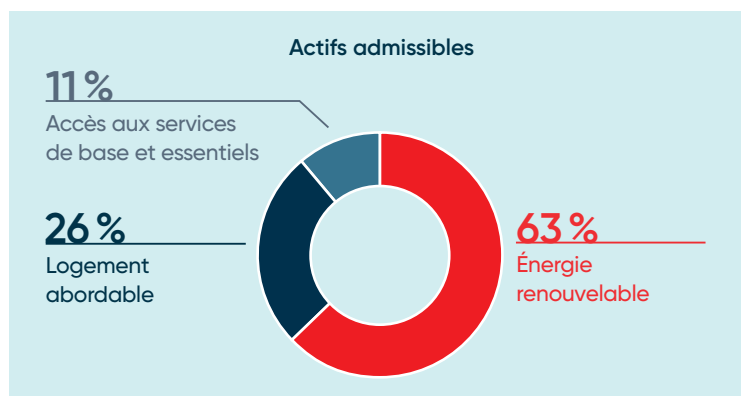


Distribution des obligations durables  
en circulation par échéance  
(équivalent en CAD, au 31 déc. 2019)



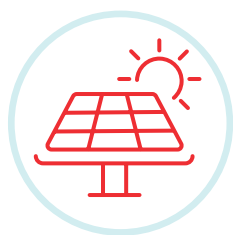
# Utilisation des fonds et impacts

(au 31 déc. 2019)



Catégories admissibles	ODD ONU	Types d'actifs admissibles	% d'actifs admissibles	Indicateurs d'impacts
Énergie renouvelable	 	Énergie éolienne Énergie solaire Énergie hydroélectrique à petite échelle	63%	Production d'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique: <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Nombre de fermes éoliennes (11)</li> <li>&gt; Nombre de fermes solaires (34)</li> <li>&gt; Nombre de projets visant la production d'énergie hydroélectrique à petite échelle (4)</li> <li>&gt; Capacité totale installée de 1 156 MW</li> <li>&gt; Réduction ou évitement des émissions de gaz à effet de serre (GES): équivalent de 1 794 625 tonnes de dioxyde de carbone</li> </ul>
Logement abordable	 	Accès à un logement abordable et adéquat	26%	Les projets de logement abordable et adéquat aident à offrir des logements abordables de qualité pour des ménages à faible revenu – ou revenu modeste – et pour des personnes ayant des besoins particuliers en habitation. <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Nombre de bâtiments (127)</li> <li>&gt; Nombre d'unités (3 198)</li> </ul>
Accès aux services de base et essentiels	  	Centres de la petite enfance	11%	Les services de garde fournis par les centres de la petite enfance permettent des places à contribution réduite pour: <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Nombre de places – Poupons: 1 621</li> <li>&gt; Nombre de places – Total: 11 742</li> <li>&gt; Nombre de centres de la petite enfance: 179</li> </ul> Les centres de la petite enfance doivent respecter certaines exigences en ce qui a trait à la santé, la sécurité, le bien-être et le développement de l'enfant.

# Exemples de projets



## Énergie renouvelable – Solaire :

En juin 2016, la BNC a participé à un financement en deux tranches de 45 millions de dollars lié à un portefeuille pour des installations sur des toits à travers l'Ontario et appartenant à Potentia Renewables inc. La capacité totale de production d'énergie du portefeuille est de 7,8 MW CA, comprenant des installations sur 24 toits de bâtiments commerciaux, dont chacun a atteint le stade d'exploitation commerciale en 2012. L'énergie générée par les projets est vendue à la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité sous le programme de tarifs de rachat garantis de l'Ontario.



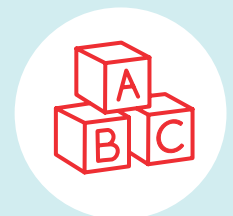
## Énergie renouvelable – Éolienne :

En décembre 2017, la BNC a participé à un financement en deux tranches de 340 millions de dollars pour le projet de parc éolien Nicolas-Riou avec une capacité de production d'énergie de 224 MW. L'énergie générée par les projets est vendue à Hydro-Québec aux termes d'une convention d'achat d'électricité de 25 ans. Date de la mise en opération : Janvier 2018.



## Logement abordable :

AccèsLogis Québec : L'objectif principal de la Société d'habitation du Québec est d'aider les Québécois à obtenir l'accès à un logement abordable. Elle intervient de plusieurs façons afin que davantage de ménages dans le besoin aient accès à un logement abordable et adéquat. Le programme AccèsLogis Québec favorise le regroupement des ressources publiques, communautaires et privées, afin de réaliser des logements communautaires et abordables pour des ménages à revenu faible ou modeste et pour des personnes ayant des besoins particuliers en habitation. Il permet à des offices d'habitation, à des coopératives d'habitation, à des organismes et à des sociétés à but non lucratif de créer et d'offrir en location des logements de qualité et abordables.



## Accès aux services de base et essentiels :

Centres de la petite enfance : Un centre de la petite enfance est une personne morale à but non lucratif ou une coopérative qui fournit des services de garde dans une ou plusieurs installations. Les services de garde fournis par un centre de la petite enfance sont subventionnés par le ministère de la Famille et, ainsi, offrent des places à contribution réduite. Un centre de la petite enfance est un fournisseur reconnu de service de garde et doit donc respecter certaines exigences, particulièrement en ce qui a trait à la santé, la sécurité, le bien-être et le développement de l'enfant. Il doit aussi se soumettre au respect de normes sur la qualité de ses services.

## Hypothèses clés

Tous les résultats rapportés proviennent de sources accessibles au public.

Les données d'impact pour chaque entreprise et projet admissibles ont été recueillies à partir de sources accessibles au public et sont présentées sur une base globale pour protéger la confidentialité des clients de la BNC.

Lorsqu'aucune information n'est accessible au public pour tout projet ou entreprise admissible, l'impact rapporté pour ce projet ou entreprise est nul.

Lorsque la BNC cofinance des projets avec d'autres prêteurs, l'impact rapporté pour le projet individuel est basé sur l'entièreté du projet, incluant tous les financiers.

Lorsque le solde d'un prêt de la BNC pour un projet est nul, alors que les facilités de crédit existent toujours, les données d'impact demeurent incorporées aux données d'impact agrégées.

Si le portefeuille des projets et entreprises admissibles est plus important que le montant du produit collecté de l'émission des obligations durables de la BNC, les données d'impact sont agrégées pour tout le portefeuille des projets et entreprises, et ensuite rapportées au prorata.

À moins d'indication contraire, tous les chiffres sont en dollars canadiens.

## Évaluation après émission



Vigeo Eiris a été mandatée pour fournir une revue indépendante sur la gestion des émissions des obligations durables de la BNC en 2019, d'après la revue du Rapport sur les obligations durables en 2019.

Vigeo Eiris est d'avis que les obligations durables émises en 2019 par la Banque Nationale du Canada demeurent alignées avec les Principes applicables aux obligations vertes et les Principes applicables aux obligations sociales de 2018.

- > Vigeo Eiris exprime un niveau d'assurance raisonnable envers la Banque Nationale quant à sa capacité d'utiliser les fonds des obligations pour financer ou refinancer des entreprises ou des projets admissibles, conformément à ses engagements initiaux.
- > Vigeo Eiris exprime un niveau d'assurance raisonnable envers la Banque Nationale quant à sa capacité à mettre en œuvre le processus d'évaluation et de sélection, conformément à ses engagements initiaux.
- > Vigeo Eiris exprime un niveau d'assurance raisonnable envers la Banque Nationale quant à sa capacité à mettre en œuvre le processus d'allocation, conformément à ses engagements initiaux.
- > Vigeo Eiris exprime un niveau d'assurance raisonnable envers la Banque Nationale quant à sa capacité à mettre en œuvre le processus de rapport, conformément à ses engagements initiaux.

### Avis de non-responsabilité

Ce rapport a été préparé conformément avec le Cadre de référence des obligations durables de la Banque daté du 28 septembre 2018 et est présenté à titre d'information uniquement. Ce n'est pas une offre visant l'achat ou la vente ni une sollicitation d'une offre visant l'achat ou la vente de titres ou d'instrument, ou la participation à une quelconque stratégie d'investissement que ce soit.

L'information présentée dans ce rapport était correcte à la date indiquée. Toute l'information peut être modifiée ou mise à jour sans préavis.

MD BNC, BANQUE NATIONALE DU CANADA, BANQUE NATIONALE et le logo de la BANQUE NATIONALE sont des marques déposées de la Banque Nationale du Canada.

© 2020 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.